

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail



Institut National de la Statistique

DIVISION COMPTABILITE NATIONALE

**L'IMPLANTATION DU SCN 1993 DANS LES PAYS
AFRICAINS**

CÔTE D'IVOIRE : LE CAS DES COMPTES NATIONAUX DANS UN

Présenté par :

**M. LIGBET MAGLOIRE
Chef de Division Comptabilité Nationale**

Sommaire

I. Présentation de la Comptabilité Nationale en Côte d'Ivoire	3
1.1 Indicateurs et enquêtes économiques disponibles	3
1.2 Equipe des comptes nationaux	3
II. Histoire de l'implantation du SCN 93 en Côte d'Ivoire	5
Encadré 1 : Rappel des événements politiques depuis 1999	7
III Présentation des comptes nationaux.....	9
IV Quelques résultats	10
4.1 LE PIB et décomposition en grands secteurs	10
4.2 Le reste du Monde.....	11
Encadré 2 : Le comité de la balance des paiements de Côte d'Ivoire	11
4.3 Les autres grands agrégats.....	13
V Difficultés rencontrées dans l'élaboration des comptes nationaux	14
5.1 Ressources humaines et matérielles	14
5.2 Accès à l'information de base	15
5.3 Limites de la couverture du champ des comptes nationaux.....	15
VI Perspectives.....	16

I. Présentation de la Comptabilité Nationale en Côte d’Ivoire

L’Institut National de la Statistique de la Côte d’Ivoire est une société d’Etat sous tutelle du Ministère d’Etat, Ministère du Plan et du Développement. Son siège se trouve à Abidjan – Plateau, cité administrative tour C, 2^e étage. Il compte à la date du 20 janvier 2010, 241 employés repartis sur 7 sites à Abidjan et 10 directions régionales à l’intérieur du pays. Ces sites sont en général partagés avec d’autres structures de l’administration publique. La Division de la Comptabilité Nationale se trouve à la rue Lecoer, immeuble de l’Industrie, 4^e étage. Les salaires mensuels de base sont les suivants :

- 305 euros pour les agents techniques de la statistique
- 457 euros pour les adjoints techniques de la statistique ;
- 610 euros pour les ingénieurs des travaux de la statistique ;
- 678 euros pour les ingénieurs statisticiens économistes et les démographes.

1.1 Indicateurs et enquêtes économiques disponibles

Le Département des Statistiques et Synthèses Economiques au sein duquel se trouve la Division de la Comptabilité Nationale, a pour mission la production et la compilation des statistiques économiques. En plus de la production d’agrégats macro-économiques, il produit également des indices conjoncturels (Indice de la Production Industrielle – IPI, Indice Harmonisé des prix à la consommation – IHPC, enquête d’opinion des chefs d’entreprises), la centrale de bilans des entreprises non financières, le répertoire des entreprises, les statistiques agricoles et énergétiques et quelques informations sur l’environnement.

Par ailleurs, un indice des chiffres d’affaires du commerce de gros est produit par la Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest (BCEAO).

1.2 Equipe des comptes nationaux

La Division de la Comptabilité Nationale est située au Plateau à la rue Lecoer Immeuble de l’Industrie 4^e étage à moins de dix minutes de la direction générale. Elle partage le palier avec un autre département de l’INS. D’un effectif de 28 personnes en

2002, elle compte actuellement 8 personnes appuyées par 5 stagiaires. Elle est composée d'un chef de Division et de 4 services qui concourent en plus de leurs activités ordinaires (annuaires, autres publications, ...), à l'élaboration des comptes nationaux :

- *Le service de l'Agriculture, de l'Energie, des Mines et de l'Environnement* prépare les fichiers sources des données des comptes définitifs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche pour le module ERETES. Les agents de ce service participent aux travaux de comptes de branches du secteur primaire, d'extraction et de l'énergie et des équilibres ressources – emplois des produits correspondants.

- *Le service d'entreprises.* Ce service a pour unique mission de préparer les données sources pour les comptes des sociétés et quasi-sociétés non financières et celles des établissements financiers et d'assurances. Pour les comptes de l'année 2007, ce service a eu à dépouiller près de quatre mille (4000) déclarations statistiques et financières. Ce service attend la nomination de son chef.

- *Le service du commerce extérieur* élabore les fichiers sources des données des douanes et de la balance des paiements. Comme ceux du service d'agriculture, les agents de ce service participent aux travaux de comptes de certaines branches et d'équilibre ressources emplois de produits.

- *Le service des Administrations* prépare les données sources des Administrations publiques et privées et a en charge les comptes de branches et les équilibres ressources emplois y afférant.

Notons que tous les chefs de service participent avec le Chef de Division aux pré arbitrages des sources dans les domaines les concernant. Etant donné le nombre insuffisant de personnel, les trois quarts des agents sont impliqués dans les travaux de comptes (comptes de branches, ERE, rédaction de la publication). La synthèse des comptes se fait avec une équipe restreinte (le Chef de Division et deux autres). Compte tenu de la réduction de l'effectif, tous les agents hormis les chefs, participent quasiment à tous les travaux des différents services. Ainsi, certains agents sont retirés temporairement à un service qui est avancé dans l'exécution de ses tâches et affectés à un autre qui accuse

du retard se fait sentir. Par exemple, le dépouillement des DSF est fait par neuf (9) agents ; la rédaction de la publication des comptes nationaux par huit (8) personnes. Cette organisation a pour avantage de rendre les agents polyvalents, prêts à intervenir à tous les niveaux dans les comptes.

La division de la Comptabilité Nationale produit en son sein les publications suivantes :

- Comptes nationaux définitifs (Division de la Comptabilité Nationale) ;
- Comptes nationaux provisoires (Division de la Comptabilité Nationale) ;
- Annuaire des ressources végétales (Service de l'Agriculture, des Mines, de l'Energie et de l'Environnement) ;
- Annuaire statistique des pêches et de l'élevage (Service de l'Agriculture, des Mines, de l'Energie et de l'Environnement) ;
- Annuaire des statistiques de l'énergie (Service de l'Agriculture, des Mines, de l'Energie et de l'Environnement) ;
- Recueil des statistiques de l'environnement (Service de l'Agriculture, des Mines, de l'Energie et de l'Environnement) ;
- Annuaire des statistiques économiques (Service des Administrations) ;
- Annuaire statistique du commerce extérieur (Service du Commerce Extérieur).

II. Histoire de l'implantation du SCN 93 en Côte d'Ivoire

L'implantation du SCN 93 en Côte d'Ivoire va de pair avec celle du module ERETES à l'Institut National de la Statistique (INS) de Côte d'Ivoire. Avant cette date, les comptes nationaux étaient conçus sous le SCN 68, avec le tableur Microsoft Excel comme outil informatique. Une première tentative d'implantation du nouveau système avec pour année de base 1993 a eu lieu en 1995 et a échoué. Les raisons de cet échec sont essentiellement le manque d'encadrement technique et l'insuffisance de cadres dans la Division.

En effet à cette époque, la Division comptait neuf agents dont deux cadres supérieurs (bac + 4 minimum) assurant le déroulement des travaux de comptes sous ERETES après son installation. Les autres pour l'essentiel, étaient des adjoints et agents de la statistique. De plus la connaissance informatique du personnel était d'un très bas niveau. Très peu de personnes hormis les cadres maîtrisaient l'outil informatique. Or ERETES est un outil informatique de confection des comptes nationaux. Cela était un grand handicap dès la préparation des fichiers sources. Afristat n'existant pas pendant cette période, l'équipe manquait d'assistance technique pour surmonter les difficultés liées à l'apprentissage du module et de la mise en œuvre du SCN 93 dans le calcul des comptes nationaux. ERETES semblait être un outil lourd et incompris dans l'élaboration des comptes nationaux, la priorité était accordée aux méthodes anciennes effectuées sous Microsoft Excel qui permettaient de produire plus rapidement les comptes.

Un second essai s'est opéré en 1997, grâce à l'appui technique d'AFRISTAT et le renforcement quantitatif et qualitatif des cadres de la Division de la Comptabilité Nationale.

En effet, l'équipe a été renforcée. Elle est passée à six cadres supérieurs (dont quatre Ingénieurs Statisticiens Economistes) et neuf agents d'exécution sans compter le autres Divisions et Services qui en ce moment, ne faisaient pas partie de la Division de la Comptabilité Nationale mais qui l'alimentaient en données de base. Afristat venait d'être créé en 1996. L'une de ses missions est d'apporter une assistance technique dans l'élaboration des comptes nationaux. Cette assistance a consisté essentiellement à expliquer les innovations apportées par le SCN 93, à aider leur prise en compte dans les comptes nationaux et la manipulation du module ERETES.

Encadré 1 : Rappel des événements politiques depuis 1999

De son accession à l'indépendance jusqu'au début des années 90, la Côte d'Ivoire jouissait d'une stabilité politique remarquable. De ce fait, elle est devenue un pôle d'attraction sous-régionale, attirant les hommes d'affaires, les populations sous régionales et internationales de tout genre. Cette situation a favorisé un développement économique relativement plus rapide dans la sous-région.

Mais à partir de 1990, avec l'avènement du multipartisme, cette stabilité a commencé à se fragiliser, se transformant en une grave crise sociopolitique à partir de décembre 1999 :

- Le 24 décembre 1999 : coup d'Etat militaire ; le régime du Président Henri Konan BEDIE est renversé. Le Conseil National de Salut Public (CNSP) prend le pouvoir ; à sa tête le Général de brigade Robert GUEI. Les élections qui vont suivre le 24 octobre 2000 n'arrangent pas la situation : mise à l'écart des certains opposants de taille aux scrutins, contestations et manifestations violentes dans les rues d'Abidjan et de certaines villes du pays. Malgré tous ces remous, le Front Populaire Ivoirien (FPI) prend le pouvoir et forme un gouvernement d'union nationale avec tous les grands partis.

- Le 19 septembre 2002 : la crise entre dans une phase plus aiguë ; un coup d'Etat échoue et se transforme en une rébellion. Le pays est divisé en deux, entre le nord et le sud. Des médiations tentent de trouver solution à la crise. Plusieurs accords sont signés sans toutefois être entièrement respectés : Lomé, Linas Marcoussis, Accra, Pretoria et la dernière en date les accords directs de Ouagadougou d'avril 2007 entre le Président de la République Monsieur Laurent GBAGBO et le Secrétaire Général des forces nouvelles Monsieur SORO KIBAFORI Guillaume.

- Ces accords directs de Ouagadougou prévalent jusqu'aujourd'hui. Ils partagent le pouvoir d'Etat entre la rébellion, le camp présidentiel et l'opposition significative. C'est ainsi que Monsieur SORO KIBAFORI Guillaume est devenu le Premier Ministre. Les accords

prévoient l'organisation d'élections libres et transparentes sans exclusion. Ces élections sont sensées amener une paix durable dans le pays.

Le fonctionnement de l'Institut National de la Statistique a été bien sûr affecté par cette crise. Pendant la période de novembre 1999 à mai 2002, se sont succédés à la tête de l'Institut, quatre Directeurs Généraux à la faveur des changements de régime. Depuis mai 2002, monsieur MELEU Mathieu est à la tête de l'INS.

III Présentation des comptes nationaux

La Côte d'Ivoire a souscrit au Système Général de Diffusion de Données (SGDD). De ce fait, elle a obligation de produire et de diffuser de façon régulière les comptes de la nation. Les comptes définitifs de l'année n-2 doivent être produits dix huit (18) mois plus tard et ceux des comptes provisoires de l'année n-1 douze (12) mois plus tard. Notre calendrier habituel est de vingt quatre (24) mois pour les comptes définitifs et quatorze (14) mois pour les comptes provisoires. Les dates de parution des publications des comptes ont été respectées : comptes provisoires de 2008 en février 2010 et comptes définitifs de 2007 en décembre 2009.

Comme indiqué plus haut, la Division de la comptabilité Nationale produit chaque année deux publications relatives aux comptes :

- Le compte provisoire dont la publication est d'environ 4 pages, retrace les premières estimations du produit intérieur brut suivant les optiques dépenses et production. Les branches d'activités sont agrégées en trois secteurs primaire, secondaire et tertiaire. En emplois, la consommation finale des ménages et des administrations, la formation brute de capitale fixe privée et publique, le solde du commerce extérieur et la variation de stocks.
- Les comptes définitifs sont produits en année n+2 avec le module ERETES. Ce sont des comptes complets (comptes des branches et secteurs institutionnels) accompagnés de tableaux de synthèse (TRE, TCEI). Les trois optiques du produit intérieur brut sont présentées. Les grands chapitres de la publication sont :
 - Produit intérieur brut et ses composantes
 - Comptes des trois grands secteurs de l'économie
 - Synthèses par branches
 - Synthèses par produits
 - Comptes économiques des secteurs institutionnels
 - Tableau des comptes économiques intégrés.

IV Quelques résultats

4.1 LE PIB et décomposition en grands secteurs

Années	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Primaire	1528	1595	1799	1768	1907	2127	2347	2560	2063	2036	2106	2145	2408
Agriculture	1356	1425	1609	1554	1708	1895	2095	2300	1826	1791	1852	1882	2140
Elevage	114	117	123	141	146	173	206	182	158	162	170	176	181
Pêche	17	20	21	22	23	19	17	13	13	12	12	13	15
Forêt	41	33	46	51	30	40	29	65	66	71	72	74	72
Secondaire	1268	1618	1649	1669	1641	1746	1816	1875	1925	2056	2190	2269	2615
Industrie extractive	19	36	44	45	79	80	138	284	282	319	501	410	498
Industrie manufacturière	1029	1351	1327	1274	1286	1314	1314	1310	1350	1427	1370	1523	1743
Energie	102	111	117	149	109	147	124	96	107	109	106	125	135
BTP	118	120	161	201	167	205	240	185	186	201	213	211	239
Tertiaire	2113	2333	2707	2993	2799	2943	2956	2965	3120	3334	3440	3640	3929
Transports	255	268	312	394	329	327	290	317	297	289	318	323	356
Postes et télécommunications	92	87	120	154	154	193	207	320	340	340	362	505	557
commerce	748	815	896	945	784	856	892	797	874	904	881	851	939
Banques et assurances	209	243	267	305	330	334	333	336	362	394	412	431	456
Autres services	809	920	1112	1195	1202	1233	1234	1195	1247	1407	1467	1530	1621
Services non marchands	807	825	811	848	906	963	915	911	970	970	945	975	1026
PISB	-186	-205	-240	-242	-231	-245	-233	-285	-307	-321	-342	-352	-372
PIB au coût des facteurs	5530	6166	6726	7036	7022	7534	7801	8026	7771	8075	8339	8676	9606
Droits et taxes sur produits	681	675	714	585	609	671	805	870	975	937	969	1073	1166
PIB	6211	6841	7440	7621	7631	8205	8606	8896	8745	9012	9308	9750	10772
Consommation finale	5045	5375	5884	6114	6344	6730	6820	7207	7246	7462	7702	8295	8974
-Ménages	4046	4329	4846	5115	5230	5595	5684	6177	6275	6509	6802	6964	7507
-Administrations	999	1046	1038	999	1112	1135	1136	1031	971	952	900	1331	1467
Formation brute de capitale fixe	847	951	1066	1067	784	709	867	734	818	826	911	1132	1298
-Privée	616	621	651	691	599	503	613	500	559	591	672	857	955
-Publique	231	331	415	376	185	206	254	235	259	235	239	276	342
Variation de stocks	-167	-6	12	-190	-26	122	-377	197	-36	194	-204	-166	-197
Exportations	2564	2936	3080	3231	3112	3339	4084	3727	4058	4497	4874	4605	5212
Importations	2078	2415	2602	2601	2583	2695	2788	2969	3341	3967	3975	4116	4515
Taux de croissance réelle du PIB en %	6,7	5,7	4,9	1,6	-2,1	0,1	-1,7	-1,4	1,2	1,7	1,5	1,8	2,5

4.2 Le reste du Monde

L'INS de Côte d'Ivoire est membre du comité de la balance des paiements. Le comité de la balance des paiements est un organisme national qui regroupe en son sein toutes les structures nationales productrices des statistiques économiques et financières avec l'extérieur et des structures chargées des programmes de développement économique. De ce fait, l'INS a à sa disposition toute une panoplie de statistiques pour élaborer en toute rigueur et de façon aisée les comptes des relations avec le reste du monde dans le tableau des comptes économiques intégrés. Il peut également compter sur le concours des autres structures membres pour les informations dont il ne dispose pas.

Encadré 2 : Le comité de la balance des paiements de Côte d'Ivoire

L'élaboration de la balance des paiements de la Côte d'Ivoire a été confiée à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Sa validation est assurée par un comité dénommé « Comité de la balance des paiements ». Le Comité a été créé par un arrêté du Ministère de l'Economie et Finances qui reprend les dispositions de l'annexe III du Règlement n° R09/98/CM /UEMOA du 20 décembre 1998 relatif aux relations financières extérieures des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine. Le Comité de la balance est présidé par le Ministère de l'Economie et des Finances par l'entremise du Trésor Public, le secrétariat technique étant assuré par la BCEAO. Les membres du Comité sont issus des services techniques spécialisés dans la production et le suivi des statistiques économiques et financières avec l'extérieur et des structures chargées des programmes de développement économique. Les structures membres du Comité, au nombre de treize (13) sont les suivantes :

- Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (présidence)
- BCEAO (secrétariat technique) ;
- Cabinet du Premier Ministre ;
- Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances ;
- Ministère du Commerce ;
- Institut National de la Statistique (INS) ;
- Direction Générale des Douanes (DGD) ;
- Direction Générale du Plan (DGP) ;
- Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) ;

- Bureau National d'Etudes techniques et de Développement (BNETD) ;
- Société Nationale de Développement Informatique (SNDI) ;
- La Poste de Côte d'Ivoire ;
- Direction de la Conjoncture et de la Prévision Economiques (DCPE).

L'objectif du Comité est de créer un cadre de concertation, d'harmonisation et de validation des chiffres afin d'éviter des divergences considérables des statistiques publiées. Les membres des services techniques alimentent le secrétariat technique en données. Ainsi, l'Institut National de la Statistique fournit les statistiques du commerce extérieur corrigées à partir des données douanières.

Quatre réunions sont prévues dans l'année soit une réunion par trimestre. Les sujets relatifs à la qualité des statistiques, la méthodologie, l'avancement des travaux et la rédaction de la publication sont débattus. Par ailleurs, un séminaire annuel est organisé dans le but d'instruire les membres du comité sur des aspects des concepts et méthodologie de la balance des paiements.

Tous les membres sont ampliateurs de la publication finale. L'Institut National de la Statistique reçoit en supplément les éléments détaillés de la balance qui constituent une source pour les comptes nationaux.

Soldes des comptes des relations avec le reste du monde (valeurs en milliards XOF)

Années	1 996	1 997	1 998	1 999	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007
Solde des transactions courantes avec l'extérieur (B12)	211	214	176	73	201	24	-514	-171	-127	-21	-250	64
Balance extérieure des biens et services (B11)	-485	-521	-478	-630	-528	-644	-1 296	-757	-717	-529	-899	-489
Revenus nets (D1 – D4)	529	399	413	454	557	429	425	383	315	353	371	388
Transferts courants nets (D7)	167	336	241	249	172	239	357	203	275	155	278	165

4.3 Les autres grands agrégats

Années	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Valeur ajoutées brute en milliards XOF	5 530	6 166	6 727	7 036	7 022	7 498	7 801	8 040	7 771	8 075	8 339	8 677
Valeur ajoutée brute en millions de dollars USD	10 810	10 564	11 401	11 428	9 862	10 230	11 192	13 833	14 709	15 308	15 964	18 129
Produit intérieur brut en milliards XOF	6 210	6 842	7 440	7 620	7 630	8 170	8 606	8 896	8 745	9 012	9 308	9 750
Produit intérieur brut en en millions de dollars USD	12 138	11 722	12 611	12 377	10 717	11 145	12 347	15 307	16 554	17 085	17 818	20 372
Produit national brut en milliards XOF	5 672	6 443	7 019	7 158	7 065	7 733	8 163	8 513	8 439	8 658	8 937	9 362
Produit national brut en millions de dollars USD	11 086	11 038	11 896	11 625	9 923	10 550	11 711	14 647	15 973	16 414	17 107	19 561
Revenu national disponible brut en milliards XOF	5 505	6 107	6 777	6 908	6 893	7 494	7 806	8 310	8 164	8 503	8 659	9 198
Revenu national disponible brut en millions de dollars USD	10 760	10 462	11 487	11 220	9 681	10 224	11 199	14 298	15 453	16 120	16 575	19 218
Epargne brut en milliards XOF	460	732	893	722	550	764	986	1 102	918	1 042	957	903
Epargne brut en millions de dollars USD	899	1 254	1 514	1 172	772	1 042	1 414	1 897	1 737	1 975	1 832	1 886
Besoin de financement en milliards XOF	-195	-189	-169	-70	-209	-24	502	178	487	76	671	-20
Besoin de financement en millions de dollars USD	-381	-324	-287	-114	-293	-32	721	306	921	144	1285	-42
conversion dollar USD en XOF	511,6	583,7	590,0	615,7	712,0	733,0	697,0	581,2	528,3	527,5	522,4	478,6

1 euro = 655,957

V Difficultés rencontrées dans l'élaboration des comptes nationaux

Les difficultés sont diverses. Elles concernent principalement les ressources humaines et les collectes de données

5.1 Ressources humaines et matérielles

Lors du passage au module ERETES, la division de la comptabilité nationale a vu son effectif s'accroître atteignant vingt huit (28) cadres et agents d'exécution en 2002. A partir de 2003, le personnel a commencé à s'effriter. Certains se sont déplacés vers d'autres départements de l'INS. D'autres ont quitté l'INS pour des organismes internationaux ou d'autres structures nationales. Deux raisons principales sont évoquées :

- Pour certains, Les salaires étant bas, aller dans les départements de l'INS où ils peuvent avoir des surplus de revenus sur des projets (enquêtes, recensements...) est préférable. En plus, le travail y est moins stressant.
- Pour d'autres, après avoir acquis une expérience approuvée, désirent tenter une expérience à l'international ou dans d'autres structures où les salaires sont plus intéressants.

Actuellement, le personnel permanent de la division de la comptabilité nationale est au nombre huit (8) dont cinq (5) cadres aidés par cinq (5) stagiaires. Certains services n'ont pas plus de deux agents le chef y compris. Les plus expérimentés ont moins de huit années d'expérience. Les agents sont obligés de faire les travaux de deux à trois personnes. Il n'y a pratiquement plus de congé annuel pour les cadres depuis 2006.

Depuis 2005, plusieurs projets de renforcement de capacité ont été exécutés par la division de la comptabilité nationale : Programme de comparaison internationale et le programme multilatéral de renforcement des capacités statistiques (avec la Banque africaine de développement), ESCAP (avec African Capacity Building Foundation (ACBF) et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) ont permis la Division d'être équiper en matériel informatiques et en fourniture de bureau. Mais le problème lié aux déplacements et la communication pour la collecte de données reste entier.

5.2 Accès à l'information de base

Les problèmes liés à la collecte de données résident principalement dans l'insuffisance des moyens mis à la disposition de la Division. Un véhicule avec un chauffeur assure le déplacement des agents pour la collecte de données. Le véhicule n'est pas en bon état. Il peut être retiré à tout moment pour servir à d'autres services. Le carburant alloué n'arrive pas à temps. Les agents utilisent en général leurs propres moyens. Il en est de même pour la communication.

La loi statistique de 1951 confère à l'INS le droit de collecter les informations statistiques. De ce fait, la Division n'éprouve pas de difficulté majeure au niveau de la collecte de données. Les sociétés financières et non financières ont obligation de déposer systématiquement leurs déclarations statistiques et financières de fin d'année (elles le font en pratique). Pour toutes informations, il suffit qu'un courrier soit adressé aux structures concernées pour qu'elles mettent à disposition les informations demandées. Les structures ne répondant pas (environ 2%), manquent simplement de service statistique.

La nouvelle loi statistique qui est en instance de vote au parlement renforce plus les pouvoirs de l'INS en matière de la collecte données.

5.3 Limites de la couverture du champ des comptes nationaux

Du fait de la crise socio politique qui secoue le pays depuis près d'une décennie, le pays est divisé en deux ; Collecter les informations dans la partie occupée par les ex-rebelles n'est pas facile. Les activités menées dans cette partie dénommée zone CNO (Centre, Nord, Ouest) ne sont pas toutes captées : absence d'administration, de douane... Les factures d'eau, d'électricité et de téléphone ne sont pas régulièrement payées. Néanmoins, toutes les grands entreprises qui opèrent dans cette zone ont leur direction à Abidjan ; donc fournissent des informations sur leurs activités. En outre, hormis la culture du coton (Qui représente à 2% du PIB) et de l'anacarde, cette zone n'a pas un poids qui peut affecter significativement le calcul des agrégats.

Dans la zone sud où les services des douanes fonctionnent, nous ne possédons d'informations fiables sur les trafics transfrontaliers des produits des crus (cheptels, vivriers). Ces produits font l'objet de libre circulation entre les pays membres de l'Union Economique et Monétaires des Oest Africaine (UEMOA) et de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Ils ne sont pas systématiquement enregistrés par les services des douanes. Les données qui nous parviennent sont des estimations du Ministère de l'élevage et des ressources halieutiques. De plus une partie de la production des produits de rente tels que le cacao, le café, le coton, font l'objet de fuite vers les pays limitrophes où leurs prix d'achat aux producteurs sont relativement élevés (une partie importante est le fait des « ex – rebelles »).

Les activités liées aux fraudes ou au trafic de produits illicites ou immoraux tels que la drogue ou la prostitution ne sont pas prises en compte dans les estimations des comptes soit par manque d'information soit par ignorance simple (absence dans les nomenclatures).

L'absence d'information désagrégée pose un problème pour l'établissement des tableaux des comptes économiques intégrés (la matrice des « qui à qui » n'est pas facile à concevoir). Il faut passer par des clés de répartition basée sur des données anciennes ou sur des informations parallèles qui peuvent ne plus refléter la réalité. Cependant, comme l'INS fait partie du comité de la balance des paiements, nous disposons d'assez d'éléments pour établir les comptes avec le reste du monde.

Pour ce qui est des activités du secteur informel en général, nous disposons d'informations issues d'enquêtes lointaines (recensement général de la population et de l'habitat de 1998, recensement agricole de 2001 et enquête de type 1 2 3 de 2002) que nous extrapolons à travers les productivités, les taux de croissance, les indices de prix.

VI Perspectives

Actuellement, la Division prépare les comptes définitifs de 2008 et nous envisageons changer l'année de base et basculer au SCN 2008 en 2012 pour les comptes définitifs de 2010.

Pour cette année 2010, l'UEMOA envisage à travers les INS (la Division de la Comptabilité Nationale pour la Côte d'Ivoire) de ses pays membres, mener des enquêtes sur les flux de commerce transfrontalier non enregistré. Actuellement, nous sommes à la phase pilote. Ceci va nettement améliorer nos connaissances sur le trafic qui n'est pas capté par les services des douanes.

La Division de la Comptabilité Nationale attend avec impatience la réalisation du recensement Général de la population et de l'habitat de qui est prévu en 2010.